

Communiqué de presse

Le Conseil d'Administration du MCC approuve le Compact du Burkina !

OUAGADOUGOU, 02 juillet 2020 – Au cours de sa réunion trimestrielle du 17 juin 2020, le Conseil d'Administration du Millennium Challenge Corporation (MCC) a approuvé le projet du second Compact du Burkina Faso d'un montant de 500 millions de dollars US dont 450 millions de subvention du gouvernement américain et 50 millions de contribution de l'Etat burkinabè. Cette approbation est une grande victoire d'étape pour le peuple burkinabè, à travers les autorités engagées dans un processus de formulation qui est presque à son épilogue.

Ce second Compact du Burkina est le fruit d'une analyse des contraintes par le gouvernement burkinabè et le MCC. Ce diagnostic a permis d'identifier les projets qui devraient permettre de résoudre la plus grande contrainte à la croissance économique du pays.

Il s'agit du coût élevé, de la mauvaise qualité et du faible accès à l'électricité. Au terme du processus, les ressources qui seront mises à la disposition de notre pays seront investies en 5 ans pour soutenir le développement, en donnant la priorité au secteur de l'électricité, à travers trois grands projets pour en améliorer l'accès aux ménages et aux entreprises.

Il s'agit du *Projet de renforcement de l'efficacité du domaine de l'électricité (PREDEL)* qui vise à améliorer l'efficacité institutionnelle, à réduire le coût du service de l'électricité et à accroître la satisfaction de la demande ; du *Projet d'accroissement de l'offre d'électricité moins coûteuse (PADOEL)* pour faire baisser le coût de production de l'électricité et accroître la fiabilité des autres sources de fourniture d'électricité ; et du *Projet réseau et accès à l'électricité (PRAEL)* pour améliorer l'extension et la fiabilité du réseau électrique et accroître la consommation de l'électricité.

Le Président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré, qui s'est réjoui de cette annonce, a eu un échange par visioconférence avec le Directeur Général du MCC, le 25 juin dernier, sur l'approbation du Compact et les prochaines étapes dans le processus. Il a rassuré que le Burkina travaillera toujours à mériter cette confiance. Avant sa signature officielle entre les deux parties, le Compact devra être validé dans les prochaines semaines par le Congrès américain.

A noter que le processus ayant conduit à la validation de ce second compact a été mené par l'Unité de Formulation du Second Compact (UCF-Burkina), une structure rattachée à la Primature qui a travaillé sous l'autorité du Premier ministre Christophe Joseph Marie Dabiré. L'approbation du second compact est donc une victoire du peuple burkinabè car les financements américains viendront consolider les actions en cours dans le cadre du Plan National de Développement Economique et Social.

Le MCC est une agence indépendante du gouvernement des Etats-Unis ayant pour mission la réduction de la pauvreté dans le monde, à travers la croissance économique. Créé en 2004, le MCC accorde des subventions et une assistance d'une durée déterminée aux pays en voie de développement qui répondent à des standards rigoureux de bonne gouvernance et qui sont résolument engagés dans la lutte contre la corruption et le respect des droits de l'homme.